

Faire une demande de matériel, de salle ou de véhicule

Chaque année des créneaux de salles sont attribués aux associations pour la pratique de leur objet social. Les associations devront transmettre le [dossier de subvention](#) chaque année pour valider cette demande. Après accord de la commune, une convention de mise à disposition sera alors mise en place.

Afin de faciliter les démarches pour les associations dans la mise en place de manifestations, le document de mise à disposition ci-dessous vous permettra de faire une seule demande et sera renvoyé pour validation à l'association. Toutes les demandes se feront uniquement par ce document. Il peut être envoyé soit **par mail [via le formulaire de contact](#)**, soit **par courrier à la Mairie**.

Fichier

[Formulaire demande de mise à disposition salle et materiel \(.doc - 84 Ko\)](#)

Fichier

[Formulaire demande de mise à disposition véhicule 9 places \(.doc - 77 Ko\)](#)

Contact

Direction de la Vie Associative

Place de l'Hôtel de Ville
60230 Chambly

Tél : 01 39 37 44 00

[Écrire au service](#)

rgba(255,255,255,1)